

de services qui leur sont accessibles, les amenant à apprécier les services qu'ils reçoivent et en même temps à acquérir une connaissance de leurs besoins. Nous pourrions vous fournir des renseignements et des détails là-dessus plus tard.

L'administration et le personnel sont sous la surveillance générale de M. Birchard et sous la surveillance particulière de M. Rosser. Nous devons veiller très soigneusement sur l'administration du Conseil de recherches parce que nous ne possédons pas de freins automatiques tels que vous en avez dans d'autres divisions, et lorsque vous n'en avez pas, vous devez, il va sans dire, être prudents quant au personnel que vous formez. Toutefois, nous avons comparé le rendement de notre administration avec des chiffres absolus. Je veux dire que nous avons vérifié ce que nous coûte un certain travail sous le rapport du nombre des sténographes, des commis, des téléphones et le reste occupés à ce travail, en général sous le rapport du nombre de techniciens employés par rapport aux hommes de science,—afin d'en tirer le plus de profit. Nous considérons que c'est très important parce que la structure administrative s'en ressent et nous estimons que nous devançons de beaucoup non seulement d'autres unités du même genre dans le pays, mais celles d'autres pays également.

Le matériel, voilà encore une grosse affaire. Normalement il devrait dépendre des Travaux publics, mais un groupe ne comprenant pas d'hommes de science ne peut voir à l'entretien d'un laboratoire compliqué. Un employé inexpérimenté peut par ignorance causer de terribles dommages à un équipement de laboratoire. C'est pourquoi nous avons un personnel préposé à l'entretien, et voilà une autre question dont parlera M. Birchard dans son exposé. Nous vous fournirons tous les renseignements sur nos recherches et toutes nos installations, et nous sommes tout à fait disposés à en discuter tous les détails avec vous.

M. GREEN: Englobez-vous dans ces chiffres les frais de l'usine d'énergie atomique?

Le TÉMOIN: Non, nous avons exclu le projet d'énergie atomique. A nos yeux, cette question relève de l'administration; plutôt, je devrais dire de la section administrative dont M. Birchard a la direction. Bien entendu, elle est aussi de mon ressort, d'une façon générale.

Les membres du personnel du Conseil de recherches ne sont pas à Chalk-River; on ne leur permet pas d'y aller à moins qu'ils ne s'occupent du projet. Ils n'en savent rien et il n'y a pas d'échange de renseignements entre les deux divisions.

M. GREEN: Cet état ne comprend aucune dépense pour l'énergie atomique?

Le TÉMOIN: Non, nous les avons séparées complètement.

Le PRÉSIDENT: Je désire insérer dans le procès-verbal de la première journée une liste des anciens fonctionnaires administratifs en chef du Conseil de recherches. La première Loi du Conseil de recherches a été adoptée en 1917?

Le TÉMOIN: Oui.

M. A. B. Macallum, président de la section administrative, du 6 décembre 1916 au 31 octobre 1920.

M. R. F. Ruthan, président de la section administrative honoraire, du 1^{er} novembre 1920 au 15 octobre 1921.

M. R. A. Ross, président de la section administrative honoraire, du 15 octobre 1921 au 6 mars 1922.